



Coordination des prises en charges des personnes souffrant d'addictions

Formation sur les traitements basés sur la substitution (TBS)
6 novembre 2014

Nicolas Dietrich
Délégué cantonal aux questions liées aux addictions

Raphaël Trémeaud
Chef du projet de coordination des prises en charges des personnes souffrant d'addiction

1ère partie:

Population souffrant d'addiction, caractéristiques de la patientèle sous TBS, prestataires fribourgeois dans le domaine des addictions, situation souhaitée dans le canton de Fribourg.

2ère partie:

La coordination des prises en charges des personnes souffrant d'addiction: dispositif cantonal

1ère partie:

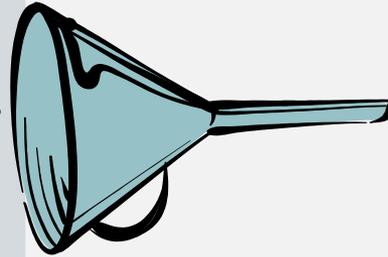
**Population souffrant d'addiction,
caractéristiques de la patientèle sous TBS,
prestataires fribourgeois dans le domaine des
addictions, situation souhaitée dans le canton
de Fribourg.**

Population souffrant d'addiction dans le canton de Fribourg

Population:

9000 consommateurs chroniques d'alcool
10000 personnes alcoolodépendantes
1400 personnes dépendantes drogues illégales
3500 joueurs problématiques
1500 personnes dépendantes aux jeux

> Total: **potentiellement 25'000 personnes ont besoin d'une prise en charge**



Offres d'aide:

250 TTT stationnaires via Thalassa
40 thérapies résidentielles
600 TTT ambulatoires via CTA
300 TTT méthadone chez médecins privés
250 Suivi ambulatoire via SST
100 via ateliers/mini-job

Total de personnes différentes : env. 700-800



Nécessité d'une indication et d'un suivi efficace!

Patientèle sous TBS (1)

Les données récoltées dans le cadre des TBS montrent que:

Durant l'année 2013, 555 personnes ont bénéficié d'un traitement de substitution autorisé.

Concernant leur accompagnement, 97 patients étaient suivis par le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), à savoir les centres de Fribourg et Bulle, tandis que 64 médecins autorisés hors RFSM traitaient 458 personnes (M=7.15).

Parmi eux, 215 ont reçu un traitement à la Buprénorphine et 340 un traitement de méthadone.

Patientèle sous TBS (2)

Les données récoltées en 2013 dans le canton de Fribourg démontrent que:

-Sexe: dont 80.2 % d'hommes et 19.8 % de femmes (445 hommes et 110 femmes bénéficiaires).

-Age: La fourchette d'âge de ces patients se situe entre 16 et 71 ans. Environ 70 % des patients bénéficiaires de traitement de substitution sont âgés de plus de 35 ans. 46.85 % sont, quant à eux, âgés de plus de 40 ans, ce qui témoigne du vieillissement important de cette population.

-Travail: sur 555 personnes en TBS, un quart des personnes ont indiqué que leur revenu provenait d'un travail rémunéré à plein temps (124 personnes), tandis qu'un patient sur dix a indiqué travailler à temps partiel. Environ un quart des patients ont indiqué être au bénéfice d'une rente AI (154 personnes) et près d'un cinquième sont au bénéfice de l'aide sociale. > situation financière et professionnelle difficile, parfois très précaire, pour la majorité.

Patientèle sous TBS (3)

Les données récoltées en 2013 dans le canton de Fribourg démontrent que:

-Formation: sur 555 personnes en TBS, 54% ont terminé une formation (apprentissage ou école supérieure).

-Il y a beaucoup de patients qui cumulent des problèmes sociaux et de santé, ce qui en fait des situations complexes.

Un/-e seul/e intervenant/e est vite dépassé/-e et ne peut pas tout porter tout/-e seul/-e > **besoin de collaborer**

Le dispositif fribourgeois: les prestataires principaux

Chaîne de soins des troubles de l'addiction du RFSM + Chaîne de l'adolescence, adultes et gériatrique du RFSM

Fondation le Tremplin

Fondation le Torry

Association le Radeau

Association REPER

Suchtpräventionsstelle

CIPRET

Médecins traitants + psychotérapeutes + infirmières/infirmiers

Pharmaciens

Pour les urgences et les aspects somatiques: l'Hôpital Fribourgeois HFR.

Le dispositif fribourgeois: les prestations

A titre illustratif, on peut aussi décliner les prestations en fonction de la politique des 4 piliers et sous forme de problèmes pouvant être pris en charge par un ou plusieurs partenaires:

Prévention: maladies transmissibles (Hep C et B, VIH/SIDA), hygiène de vie, éducation des enfants de consommateurs/trices, grossesse de femmes souffrant d'addiction, baisse de la prévalence et de l'incidence d'addictions.

Réduction des risques: hygiène de base, soins de base, contacts sociaux élémentaires, assurer un toit, mise à disposition de matériel et amélioration des conditions d'injection, échange de seringues, intervention d'urgence si OD, gestion ordre public.

Accompagnement : finances, loisirs, travail, logement, administration, famille et réseau, rapport à l'addiction, rapport à soi et aux autres.

Traitement: sevrage, post-cure, psychothérapies, substitution, consommation contrôlée, maintien de l'abstinence, aspects somatiques et comorbidités.

Description qualitative de la situation souhaitée

Le canton de Fribourg dispose d'un dispositif de prise en charge des personnes souffrant d'addiction. Ses caractéristiques doivent être les suivantes:

- une **offre de qualité adaptée aux besoins** et problématiques actuels et démontrés
- une **collaboration** interinstitutionnelle et interdisciplinaire
- chaque plan **thérapeutique est centré sur la personne**
- une **utilisation optimale des ressources** à disposition (efficacité et efficience)
- un **souci constant d'amélioration** et d'adaptation (besoins/offres, fonctionnement, résultats)

2ème partie:

La coordination des prises en charges des personnes souffrant d'addiction: dispositif cantonal

Historique du projet et bases légales

2012 : Rapport du projet approuvé par le Conseil d'Etat

Documents accessible sur le site du SMC

"La quadrature du cube, Analyse des besoins et des prestations en matière de prise en charge des personnes dépendantes aux drogues illégales et à l'alcool dans le canton de Fribourg", Université de Lausanne, mai 2009

"Prise en charge "bas seuil" et intermédiaire" des personnes dépendantes aux drogues illégales et à l'alcool : Revue de la littérature", FERARIHS, mars 2009 (cofinancé par Infodrog, Berne), Partie I

"Prise en charge "bas seuil" et "intermédiaire" des personnes dépendantes aux drogues illégales et à l'alcool : Revue de la littérature, FERARIHS, mars 2009, Partie II

Philosophie / vision du dispositif

1. **Sensible et spécifique:** Les personnes bénéficient de prestations individualisées dans le cadre d'un dispositif cohérent
2. **Les acteurs du réseau** seront informés et à même de se saisir du dispositif
3. **Les partenaires** du projet: RFSM, RIFA, HFR, REPER
4. Ce n'est pas un dispositif «mécanique», des ajustements sont toujours possibles, la situation et le besoin des personnes restent au centre.

La pré-indication

Systeme de monitoring des données

- > Pour toute personne souffrant d'addiction et s'adressant aux institutions
- > Protection des données: procuration pour l'échange d'information & système (base de données sécurisé)

Permettre un suivi des tendances (trends) en matière de situation des personnes et de vision globale

Les données recueillis sont des éléments «basiques»: Consommation, logement, emploi, famille...

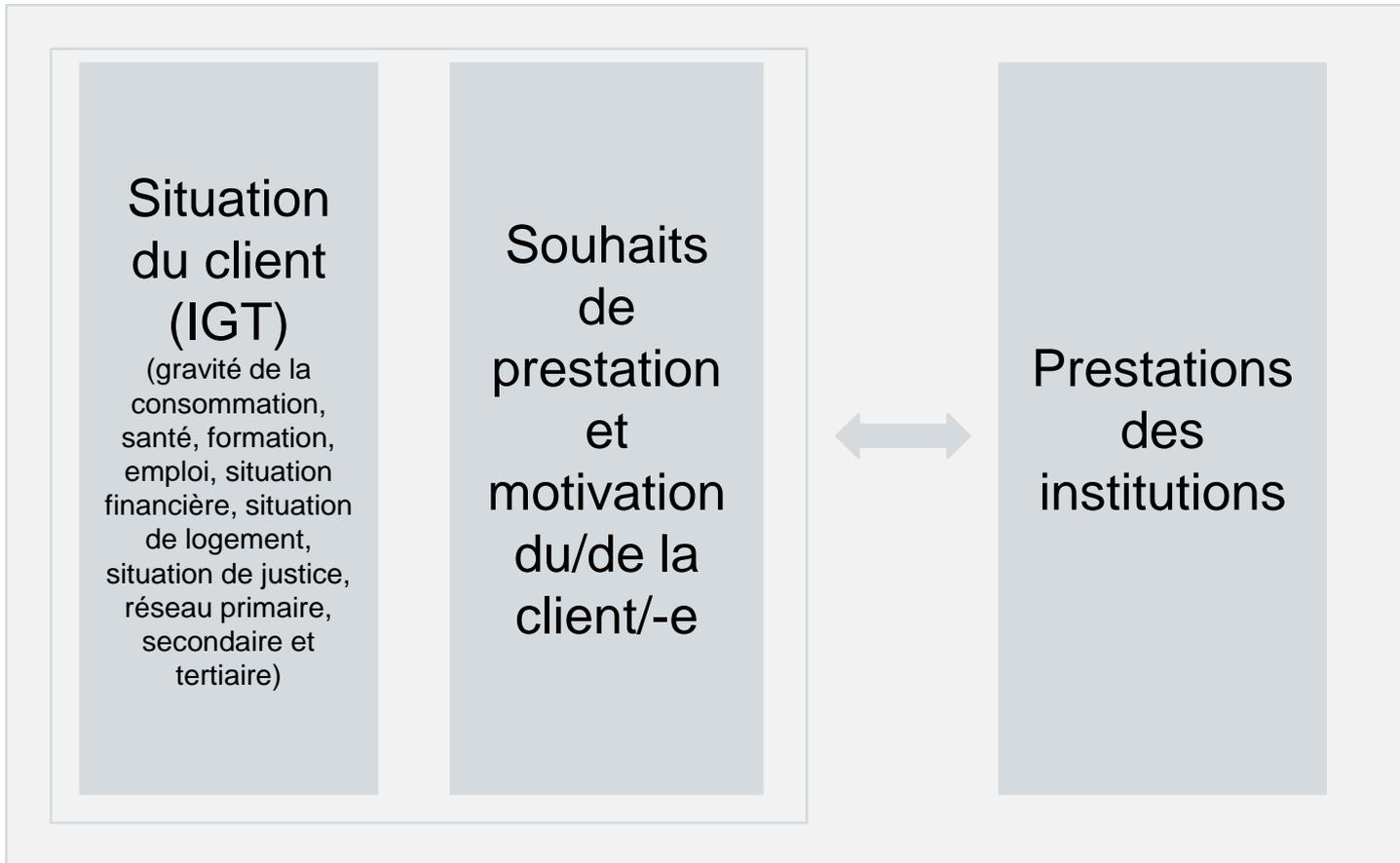
Cette outil permet de définir les critères d'accès à l'indication

L'indication

1. Pour toute personne souffrant d'addiction, souhaitant entrer dans une institution Fribourgeoise, placement hors canton, critères spécifiques (comorbidité psy, addiction lourde, problématique sociale)
2. Un questionnaire standardisé et validé (IGT)
3. Un binôme (social + médical)
4. Un numéro unique* (SST du TREMPLIN) = dispatching et intake
 - > Prise de rendez-vous
 - > Passation des questionnaires

*026 305 30 70

L'indication



Avenir du dispositif

- Le dispositif sera complété par une offre de case management
- Ce dispositif de pré indication et d'indication sera bien sur accompagné d'une communication large du Canton
- Dans tous les cas il ne se substitue pas aux offres existantes
- L'objectif est d'avoir une vision intégrée de la prise en charge et des synergies entre acteurs